



Termes de référence

**Recrutement d'un consultant pour l'identification, la capitalisation et la diffusion de cinq (5) pratiques paysannes de production durable à travers les vidéos d'apprentissage paysan à paysan en langues locales**

## Table des matières

<b>I. Contexte et justification de la mission .....</b>	<b>3</b>
<b>II. Objectifs de la consultation .....</b>	<b>3</b>
<b>III. Résultats attendus et livrables .....</b>	<b>4</b>
<b>IV. Approches méthodologiques .....</b>	<b>4</b>
<b>V. Durée de la consultation.....</b>	<b>4</b>
<b>VI. Profil du consultant.....</b>	<b>4</b>
<b>VII. Constitution des dossiers de manifestation d'intérêt.....</b>	<b>5</b>

## **I. Contexte et justification de la mission**

La Coordination Togolaise des Organisations Paysannes (CTOP) et l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES-Formation Togo) avec l'appui du partenaire technique et financier Forum rural mondial (FRM/AVCD) mettent en œuvre le projet de « *renforcement des capacités et plaidoyer de la société civile pour la promotion de politiques inclusives d'agriculture familiale afin de lutter contre la pauvreté au Togo* ». Ce projet qui est une contribution de la PNAFAT (Plateforme Nationale de l'Agriculture Familiale au Togo) aux actions de la Décennie des Nations Unis pour l'agriculture familiale au Togo (DNUAF), a pour objectif de contribuer au développement des systèmes alimentaires durables, inclusifs et résistants au changement climatique pour lutter contre la faim et la pauvreté au Togo. Il vise particulièrement à promouvoir des politiques agricoles inclusives en faveur de l'agriculture familiale et de la population paysanne avec un accent particulier sur l'équité entre les sexes et la durabilité environnementale. Il s'agit également pour ce projet de renforcer les capacités des organisations d'agriculteurs familiaux et d'améliorer leur participation et leur impact sur la mise en œuvre des politiques et programmes agricoles au Togo. A cet effet, l'un des axes stratégiques ciblés par ce projet est l'intégration des connaissances locales dans l'identification et la résolution des problèmes liés à la production agricole qui sera développé à travers la capitalisation et la valorisation des initiatives paysannes. Cette capitalisation sera conduite en plusieurs étapes notamment la réalisation d'un atelier d'identification des pratiques à capitaliser, la conduite du processus de capitalisation de cinq pratiques retenues et la réalisation des vidéos d'apprentissage en langue locale sur les pratiques capitalisées afin de faciliter leur adoption.

Les présents termes de référence visent donc à recruter un consultant pour conduire le processus de capitalisation et de réalisation des vidéos d'apprentissage sur les bonnes pratiques endogènes durables.

## **II. Objectifs de la consultation**

L'objectif général de cette activité est de renforcer la communication sur les pratiques agricoles endogènes durables afin de contribuer à la durabilité des systèmes de production agricole et renforcer la résilience climatique des agriculteurs familiaux.

Il s'agit spécifiquement de :

- établir un screening<sup>1</sup> et une liste des connaissances paysannes de production agricole durable disponibles dans toutes les localités du pays ;
- documenter cinq (5) pratiques paysannes avérées (1 connaissance par région) ;

---

<sup>1</sup> Description des motivations, des compétences et comportements spécifiques requises pour développer chaque connaissance paysanne identifiée.

- promouvoir et valoriser la propriété intellectuelle des savoir-faire paysans capitalisés ;
- définir une stratégie de diffusion des produits de capitalisation et de mise à l'échelle des connaissances paysannes capitalisées.

### **III. Résultats attendus et livrables**

A l'issue de ce processus,

- un screening est effectué et une liste des connaissances paysannes de production agricole durable disponibles dans toutes les localités du pays établi ;
- cinq (5) pratiques paysannes avérées sont capitalisées et diffusées (1 connaissance par région) ;
- la propriété intellectuelle des savoir-faire paysans est promue et valorisée ;
- une stratégie de diffusion des produits de capitalisation et de mise à l'échelle des connaissances paysannes capitalisées est mise en place.

### **IV. Approches méthodologiques**

Pour atteindre les résultats escomptés, il est envisagé dans la conduite de cette activité, une approche méthodologique en deux principales phases coordonnées par une personne ressource. La première phase porte sur l'identification et la capitalisation de cinq (05) pratiques durables. Cette phase conduite par le consultant, est composée principalement de l'établissement des critères de sélection des connaissances à capitaliser (une dizaine), la proposition d'une short liste de connaissances ou pratiques à soumettre à validation au cours d'un atelier de sélection des cinq (05) principales pratiques qui regroupera vingt (20) participants. Après la sélection des cinq principales pratiques, le consultant retenu poursuivra le processus de capitalisation jusqu'à la validation des documents de capitalisation. En ce qui concerne la deuxième phase, elle portera sur la réalisation des vidéos d'apprentissage sur les pratiques capitalisées en langue sous la supervision toujours du consultant.

### **V. Durée de la consultation**

La mission du consultant se déroulera sur une durée maximale de soixante jours 60 jours calendaires à compter de la notification du marché.

### **VI. Profil du consultant**

Pour cette activité, le consultant devra présenter le profil ci-après :

- être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 en agronomie, en sciences sociales ou tout diplôme équivalent ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine notamment sur les questions relatives aux pratiques agroécologiques et à l'agriculture familiale ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse.

## VII. Constitution des dossiers de manifestation d'intérêt

Les consultants intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission, en soumettant un dossier comprenant :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la présidente de la PNAFAT ;
- un CV détaillé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expérience et aptitudes pertinentes pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;
- la liste de trois (03) références de prestations similaires et d'expérience de missions comparables ;
- une note méthodologique présentant la compréhension de la mission, la méthodologie et le plan de travail accompagné d'un chronogramme ;
- un budget détaillé de la prestation.

Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé dans une enveloppe unique portant la mention « **CAPITALISATION DES PRATIQUES ENDOGENES DURABLES** ».

Le dossier sera déposé au Bureau d'INADES-Formation Togo à Lomé, situé à Avenue de la chance, bretelle Bè Klikame, non loin de Beneficial Life, Lomé. Quartier Agbalépédo/Face GTA/C2A, B.P. 12 472 Lomé, Togo. Tel : 22 25 92 17/Email : [inadesformation.togo@inadesfo.net](mailto:inadesformation.togo@inadesfo.net)

La version électronique sera envoyée par mail simultanément aux adresses suivantes :

- Boîte électronique d'INADES -Formation Togo : [inadesformation.togo@inadesfo.net](mailto:inadesformation.togo@inadesfo.net)
- AFFO Ismailam : [ismailam.affo@inadesfo.net](mailto:ismailam.affo@inadesfo.net)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **lundi 15 avril 2024 à 17 heures 00**.